PV de la séance ordinaire de l'Assemblée générale du 30.03.1995

Présidence : **M. Georges CLAVEL**
12 membres présents
Ouverture de la séance à 20 h au stand.
Excusé : M. Jean-Marc MATHYS.

Ordre du jour :

Point 1 : Nomination des scrutateurs.

Point 2 : Approbation du dernier procès-verbal.

Point 3 : Approbation des comptes.

Point 4 : Rapport d'activités.

Point 5 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service.

Point 6 : Elections statutaires.

Point 7 : Propositions du comité.

Point 8 : Propositions individuelles.

****

Point 1 : Nomination des scrutateurs.

Les scrutateurs seront nommés si le bulletin secret est demandé.

Point 2 : Approbation du dernier procès-verbal.

Le secrétaire lit le pv de la séance de l'assemblée générale du 31.03.1994.

Il est accepté à l'unanimité.

Point 3 : Approbation des comptes.

Notre caissier, M. Pierre **HIRSCHI**, nous donne lecture des comptes de l'exercice 1994. Il nous fait remarquer une légère augmentation de fortune : Fr. 9'940,90 contre Fr. 9'552,95 l'année passée.

La location de la buvette a rapporté Fr. 4'000,-- et l'Abbaye Fr. 2'000,--.

Quelques frais, dont un frigo + tube et clé pour le stand s'élèvent à Fr. 1'132,30.

D'autres frais dont le tir externe (Fr. 350.--) et le tir cantonal à Avenches (Fr. 942.--).

Comme chacun le sait à l'occasion des championnats du monde militaire de tir, nous avons reçu la société russe pour un souper. Les frais se sont montés à Fr. 844.--. Le loto nous a quant à lui rapporté Fr. 1'579,50. D'autre part, le caissier nous signale que d'après le compte, il nous manque 456 cartouches à 34 centimes, ce qui représente environ Fr. 155.--. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Point 4 : Rapport d'activités

Le Président, M. Georges CLAVEL, nous signale que depuis le 31.03.1994, le comité s'est réuni à 5 reprises. Il retrace notre participation au 51ème tir cantonal vaudois dans le magnifique cadre de Vully et nous fait part du plaisir qu'a eu le comité et plusieurs participants à organiser l'accueil de la délégation de Russie. Les séances tenues ce printemps nous ont permis de décider de la réfection de notre buvette. Le Président profite d'excuser le comité d'avoir quelque peu outrepassé nos compétences financières.

Il profite de remercier M. Sylvain CONSTANTIN, promu adjoint de notre directeur des tirs et M. Stéphane NOBS, notre directeur des travaux de réfection du stand.

Point 5 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service.

Par rapport au nouveau fusil, notre Président nous signale qu'il y aura certainement des changements de programmes obligatoires.

La classe d'âge pour les juniors est de 1975 à 1978, les astreints au tir de 1953 à 1975, sauf les membres de 1953 licenciés. Les vétérans de 1926 à 1935 et les vétérans seniors de 1925 et antérieurs.

Les cotisations restent inchangées, soit à Fr. 10.--. Les subventions pour tir obligatoire, tir en campagne restent également inchangées, soit à Fr. 7.--.

Pour 1996, il est possible que les cotisations des militaires soient abolies.

Il nous signale aussi que pour conserver l'arme d'ordonnance, il faudra accomplir une fois le programme obligatoire et une fois le tir en campagne dans les trois dernières années.

Point 6 : Elections statutaires.

Vérificateurs

Cette année, le comité est soumis à la réélection. Il est réélu au complet.

Composition :

Président :	M. Georges CLAVEL
Vice-Président :	M. Stéphane BINGGELI
Caissier :	M. Pierre HIRSCHI
Secrétaire :	M. Pierre GIROD
Directeur des tirs :	M. Eric ROULIN

Election de vérificateurs :

1er vérificateur :	M. Sylvain CONSTANTIN
2ème vérificateur :	M. Philippe MAGNENAT
Suppléant :	M. Gilbert MULLER.

Point 7 : **Propositions du comité.**

Le Président nous fait part des problèmes que nous avons pour l'obtention des rangeurs du tir fédéral à Thoune. Les 2 journées que nous avions demandés sont complètes, même la journée romande est déjà prise par nos amis suisses allemands. Nous avons déjà changé 2 fois les dates et ils veulent que nous rechangions. Le comité a immédiatement refusé, nous ne pouvions pas demander à des salariés de déplacer à nouveau leurs vacances.

Le tir fédéral en campagne se déroulera à Oulens les 19, 20 et 21 mai 1995. Le tir avancé sur réservation sera possible.

Le Président nous propose de poser le code barre, mais qu'il faudra voir si cette dépense sera possible en même temps que les frais de rénovations du stand.

Point 8 : **Propositions individuelles.**

Il n'y a pas de proposition, la séance est levée à 21 h 00.

Le Président :

Georges CLAVEL

Le Secrétaire :

Pierre GIROD